

Partie III : Les représentations du chevalier : un
combat normé et « esthétique » ?

MCours.com

Peut-on parler de norme et d'esthétique dans un combat ? L'idée semble de prime abord paradoxale, le combat étant l'expression d'une violence débridée. Pourtant, Moyen Âge et particulièrement les chevaliers ont réussi à incarner ce paradoxe. Outre les connivences officieuses entre chevaliers qui créent l'« armure sociale », il existe de véritables normes et conventions entourant certains types de combat. Or, c'est précisément là que se pose la question du type de combat, car les chevaliers ne sont pas seulement des guerriers d'élite ; ce sont des guerriers polyvalents, qui doivent faire face à une multitude de situations d'affrontements, dont les principaux sont représentés dans les sources étudiées : les combats totalement normés (tournois et duels judiciaires), les combats sans aucune norme (agression et attaque-surprise), et la bataille, ayant une situation particulière dans le rapport à la norme. L'objectif du premier chapitre de cette partie est de comprendre le rôle des paramètres du combat et leurs conséquences dans ces contextes très différents, et la manière dont ces paramètres sont représentés dans les sources.

Mais outre une esthétique dans les représentations artistiques des différents contextes, l'aspect « théâtral » est bien présent dans le combat, et est issu d'une déformation des modes d'enseignement du combat au Moyen Âge. Le deuxième chapitre se concentre sur cet enseignement aux modalités variées et peu codifiées, mais qui impliquent toujours un apprentissage aux armes, et un entretien des compétences guerrières avec les tournois. Comment passe-t-on de situations pragmatiques d'entraînement à de véritables spectacles ? Quel lien ces « spectacles chevaleresques » ont-ils avec les fioritures esthétiques du costume militaire ? C'est à cette dernière question que nous tentons de répondre dans le dernier chapitre.

Le chevalier est un personnage particulier, qui associe la beauté au combat, tant dans le geste que dans la tenue. Rien n'est laissé au hasard, et l'héraldique et la mode sont des phénomènes pleinement présents aux côtés d'une armure dont l'usage est aussi bien esthétique que pratique.

De cette perpétuelle représentation, quelle image dégage le chevalier ?

Chapitre 1 : La représentation de contextes spécifiques

L'intérêt des manuels de combat est avant tout leur qualité dans la représentation et la compréhension des techniques martiales. Les armures y sont quelque peu standardisées, mais pas simplifiées à l'extrême, car la technique dépend aussi des armures et des intentions, comme nous l'avons démontré précédemment.

Or, l'intention est également associée au contexte. Entre le tournoi à l'objectif sportif et l'attaque de grand chemin en passant par la guerre, l'écart entre les intentions et les types de contextes est immense. Comprendre le combat chevaleresque, c'est aussi saisir les différents contextes dans lesquels il s'applique. Cela n'a pas échappé à Fiore dei Liberi, car son œuvre traite implicitement et explicitement d'au moins trois situations auxquelles le maître d'armes frioulan a été confronté au cours de sa vie. En effet, durant la guerre civile du Frioul (1381 – 1389), alors qu'il dirigeait les arsenaux d'Udine, Fiore dei Liberi a fait face à des situations de guerre et de maintien de l'ordre ; pour ce qui est du combat normé, il affirme dans le prologue du *Fior di Battaglia*¹ avoir remporté cinq duels, sachant qu'il a probablement combattu dans bien d'autres affrontements singuliers, étant donné sa qualité de maître d'armes.

Le premier livre de combat connu, le *Liber de arte dimicatoria*, est entièrement dédié au contexte de l'agression, et la Bible de Maciejowski se concentre principalement sur la guerre. Il est intéressant de remarquer que seule la source narrative non technique donne la part belle aux batailles rangées. En effet, la confusion d'une brutale mêlée est impropre au détail technique que veulent transmettre les *Fechtbücher* dans chaque scène. En revanche, une bataille épique est très appréciée dans un récit, même si les duels ne manquent pas dans les diverses gestes et épopées.

Toutefois, la diversité des contextes suppose des conditions de combat radicalement différentes. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte. Tout d'abord, il peut y avoir effet de surprise ou non à deux degrés : le combat était-il prévu (combat normé, bataille rangée) ? Les conditions éliminent-elles au maximum l'effet de surprise durant l'affrontement (combat normé) ? L'espace du combat, le nombre de combattants impliqués, le rôle de la technique sont également d'importants paramètres à prendre en compte.

¹ Folio 1v.

Pour comprendre l'adaptation technique et mentale du chevalier, il faut étudier les trois principaux types de contextes présents dans les sources étudiées : le combat normé, le combat imprévu ou sans organisation préalable, et la bataille.

1. Le combat normé : tournois et combats judiciaires.

Associer le tournoi, courtois et à plaisance, au combat judiciaire, en principe à outrance, peut paraître paradoxal, mais ces deux types d'affrontements sont tous deux normés et très proches dans leur forme, se distinguant presque plus par leur but que par leur issue réelle. En effet, il s'agit, pour le second d'un *objectif* de tuer. En réalité, les objectifs ne sont pas toujours réalisés. Même si les proportions de morts sont évidemment plus élevées lors des duels judiciaires, bien des duels sont arrêtés avant la mort d'un des combattants, et les accidents ne sont pas rares en tournoi². Mais, précisément, il s'agit d'accidents. C'est l'intention de mise à mort et non pas la mort en elle-même qui distingue les combats normés, d'où leurs nombreuses similitudes.

Tout d'abord, la mise en place et la « logistique » d'évènements comme les tournois et les combats judiciaires sont très proches. Tous deux sont empreints de solennité, même si le tournoi se veut plus ludique. Comme l'indique Monique Chabas³, la description complète de la préparation d'un combat judiciaire, pour la France, se trouve dans l'ordonnance de 1306, qui en fixe les règles, qui sont distinctes pour les roturiers et les nobles. Si les roturiers combattent à pied avec des bâtons, les nobles combattent à cheval, avec des armes de chevalier, donc comme en tournoi, à ceci près qu'on n'utilise jamais des armes émoussées pour le combat judiciaire. De plus, les combattants sont généralement équipés de leur armure, et sont à cheval, sauf s'il en est décidé autrement. En effet, les armes sont décidées par le défendeur, et cela peut impliquer que le combat ne débute pas à cheval.

Comme pour le tournoi, le combat judiciaire entre nobles est accompagné d'un déploiement de luxe, avec une véritable parade des adversaires, devant un public nombreux. La différence, encore une fois, se situe au niveau de l'état d'esprit. Si, en tournoi, le combat peut être « amical », le combat judiciaire implique des ennemis

² Malgré une nette décline tout au long du XV^e siècle, l'accident le plus célèbre reste celui de Henri II en 1559.

³ CHABAS, Monique, *Le duel judiciaire en France : XIII^e – XVI^e siècles*, Saint-Sulpice de Favières, J. Favard, 1978, Thèse d'État.

mortels, d'où la présence de forces de sécurité. De plus, des religieux sont présents pour faire prêter serment aux combattants, contrairement aux tournois⁴, jeux réprouvés par l'Église. Même si le combat judiciaire n'est pas vu d'un bon œil par la papauté, son enjeu fait que la présence de religieux se maintient. Pour le reste, combats à plaisance et à outrance se rejoignent encore : les militaires sont présents, et un grand noble préside au jugement du combat. Lorsqu'il s'agit d'un combat judiciaire, c'est le roi ou l'un de ses représentants ; lorsqu'il s'agit d'un tournoi, c'est l'organisateur, en général un noble fortuné, mais qui n'est pas forcément le roi ni l'un de ses délégués.

Pour les aspects purement pratiques, les tournois, duels d'honneur et combats judiciaires sont des combats en champs clos. La sortie des lices signifie la défaite, sportive en tournoi, mais aux lourdes conséquences dans un contexte judiciaire. Avec une codification toujours plus poussée à partir du XIV^e siècle, l'équité est un paramètre fondamental des combats normés, où l'on élimine toute forme d'imprévu. Les combattants doivent être armés et protégés de la même manière, et le combat est strictement observé par un juge et des témoins pour éviter toute tricherie.

Comme le remarque Monique Chabas dans l'épilogue de son ouvrage⁵, le maintien du duel judiciaire malgré son obsolescence dans la France du XV^e siècle est lié à la réaction de la chevalerie pour le maintien de ses valeurs et contre la guerre moderne, vue comme sordide et non plus « bonne et vertueuse ». Il en va de même pour les tournois, comme le montre Sébastien Nadot⁶ : l'idéal chevaleresque y est plus présent que jamais alors qu'il devient clairement décalé, voire arriéré, sur les champs de bataille, où l'efficacité mortelle prime sur toute autre considération. Sans servir un même objectif, tous les combats normés sont liés et sous-tendus par un idéal chevaleresque de la « bonne guerre » disparue au profit de la sordide guerre des roturiers.

Cette proximité entre tous les types de combats normés est visible dans les œuvres de Fiore dei Liberi, où les situations attribuables au tournoi sont généralement liées au combat judiciaire. Cependant, la réciproque n'est pas vraie, car les duels sans armure peuvent être des combats judiciaires ou des duels d'honneur, mais pas des tournois. En effet, les scènes de duel à l'épée sans armure⁷ ne peuvent pas correspondre à des tournois,

⁴ Des hommes de religion peuvent être spectateurs des tournois, mais en tant que simples particuliers, et non en tant que représentants de la foi.

⁵ CHABAS, Monique, *Le duel judiciaire en France : XIII^e – XVI^e siècles*, Saint-Sulpice de Favières, J. Favard, 1978, Thèse d'État.

⁶ NADOT, Sébastien, *Rompes les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen-Âge*, Paris, Autrement, 2010.

⁷ *Fior di Battaglia* : folios 20r. à 31r. ; *Florius de Arte Luctandi* : folios 26r. à 30v.

où la sécurité est une importante préoccupation. En revanche, ces sections de combat à l'épée sans armure sont très similaires au manuscrit de Talhoffer de 1467⁸, qui traite uniquement de combat judiciaire. Hans Talhoffer, maître d'armes souabe, est l'auteur de trois *Fechtbücher*, tous dédiés exclusivement au combat judiciaire. Même si le propos de Fiore dei Liberi est plus varié et donc plus flou sur le contexte exact, les inspirations de l'école italienne d'escrime sont très visibles dans le Talhoffer, confirmant l'existence de combats judiciaires sans armure. Les duels d'honneur sans armure semblent courants, ainsi que le confirme le prologue du *Fior di Battaglia* : les duels qu'évoque Fiore dei Liberi sont des duels d'honneur et ils se sont déroulés en simples gambisons. Le duel d'honneur, comme l'indique Olivier Gaurin, se distingue du combat judiciaire, car il s'agit d'y défendre un « point d'honneur », qui n'est pas « quantifiable et qualifiable » sur le plan judiciaire, contrairement aux atteintes à la personne définies pour le combat judiciaire⁹. Ce type de duel est originaire d'Italie, et a été rapporté en France au XVI^e siècle durant les Guerres d'Italie¹⁰, particulièrement sous le règne de François I^{er}. Pour le nord de la péninsule, le duel d'honneur semble déjà développé au XIV^e siècle. On y considèrerait qu'un point d'honneur bafoué ne pouvait pas obtenir de réparation auprès d'une juridiction, quelle qu'elle soit.

Le contexte du combat singulier concerne particulièrement les maîtres d'armes, car non seulement ils sont les préparateurs des combattants, mais ce sont aussi des combats où la technique est essentielle en raison des conditions, où le hasard est éliminé autant que possible et l'équité un principe fondamental. En effet, en tournoi, il s'agit d'une équité sportive, en duel c'est une question d'honneur, et dans un combat judiciaire, il s'agit d'un principe juridique. On parle bien d'équité et non d'égalité : les adversaires doivent être équipés de manière identique ou équivalente, et, dans le cadre d'un tournoi, selon les règles prescrites à l'occasion de la rencontre courtoise. En revanche, on ne peut pas parler d'égalité, car il peut y avoir deux adversaires avec des niveaux de compétences très différents. Cela est particulièrement vrai dans les tournois, où les jeunes chevaliers veulent faire leurs preuves face aux adversaires les plus prestigieux¹¹, tandis que dans les

⁸ TALHOFFER, Hans (commentaires d'Olivier GAURIN), *Le combat médiéval à travers le duel judiciaire (1443-1467)*, Noisy-sur-École, Budo éditions, 2006.

⁹ D'après l'ordonnance de 1306 analysée par Monique Chabas, ces cas sont, en France : l'homicide, les violences faites aux dames et jeunes filles, la trahison.

¹⁰ TALHOFFER, Hans (commentaires d'Olivier GAURIN), *Le combat médiéval à travers le duel judiciaire (1443-1467)*, Noisy-sur-École, Budo éditions, 2006.

¹¹ RAYNAUD, Christiane, « À la hache ! » : *histoire symbolique de la hache dans la France médiévale XIII^e – XI^e siècles*, Paris, Le Léopard d'Or, 2002.

combats judiciaires, à l'enjeu sérieux, grave, et officiel, il s'agit en général de champions de compétences égales, car chacun choisit le meilleur. Le niveau de compétence peut être différent si le défendeur et demandeur se battent personnellement, sans être représentés par des champions, comme dans les duels d'honneur.

Le combat normé comprend donc des paramètres spécifiques entourant cette équité, l'élimination du hasard et des tentatives de triche. Nous avons déjà évoqué l'important public, comprenant une part de juges et « surveillants », mais aussi des soutiens de chaque camp, qui peuvent tenter de distraire les adversaires. L'élimination du hasard ne passe pas seulement par la restriction du champ de bataille à des lices relativement étroites et par le contrôle des équipements et comportements des combattants. Dans un combat judiciaire, l'heure est aussi décidée, avec précision. Le combat se déroule de jour. Le demandeur doit se présenter avant midi et le défendeur avant none¹². Même si les règles sont moins restrictives dans un duel d'honneur, elles s'y apparentent. Dans un tournoi, il est moins question d'heures précises, puisque les affrontements sont multiples et les participants nombreux. Il n'empêche qu'il y existe des ordres de passage, et les soi-disant surprises sont des effets plus ou moins théâtraux. Au final, c'est plus le public que les combattants qui se trouve surpris, et donc l'effet de surprise n'impacte pas le combat.

Les aléas étant éliminés, les combattants mettent entièrement leur technique au service de l'honneur. En effet, le tournoi permet de gagner de l'honneur par la prouesse, tandis que les combats judiciaires et duels permettent de laver un déshonneur. Cette importance de la technique dans le combat normé rend l'enseignement de Fiore dei Liberi particulièrement adapté à ce genre de situation. Les scènes de combat en armure du *Fior di Battaglia*¹³ sont adaptables à tous types de combats normés, hormis les « fourberies » du folio 37v.¹⁴, qui correspondraient plus à un contexte de guerre. En effet, même si la tricherie n'est pas absente des combats normés, des coups bas aussi flagrants pourraient être condamnés par les juges, avec une issue déshonorante ou fatale pour le tricheur selon la nature du combat.

Le souci d'efficacité de Fiore dei Liberi, analysé en partie II du présent mémoire, correspond bien à l'enjeu du duel d'honneur ou du combat judiciaire. Par exemple, à la figure 3 du folio 37r. du *Fior di Battaglia*, le coup de hache au visage renvoie à du combat

¹² Neuvième heure du jour, c'est-à-dire 15h.

¹³ Folios 32v. à 40r.

¹⁴ Voir Annexe VII. 3.

à outrance. Mais, comme nous l'avons déjà évoqué, il est possible d'adapter et d'esthétiser les techniques pour un usage à plaisance. Alors que le coup doit être seulement efficace dans un combat à outrance, il faut qu'il soit bon et beau dans un combat à plaisance face à un large public. Dans son souci d'efficacité, Fiore dei Liberi pare au plus urgent : savoir survivre et tuer, ce qui est applicable à la plupart des situations de combat, hormis le tournoi, où il suffit d'adapter les techniques létales proposées.

Honneur, représentation et technique sont les piliers du combat singulier normé, quintessence de ce que Claude Gaier appelle l'individualisme forcené des chevaliers. L'effet de surprise, l'effet de masse, les mouvements tactiques de groupe et la supériorité de l'équipement sont des aléas éliminés pour laisser place aux qualités individuelles, à la prouesse et à la technique. Aux XIV^e et XV^e siècles, alors que le concept de courtoisie est de plus en plus étranger à la guerre moderne, les chevaliers l'exacerbent dans leurs combats singuliers à plaisance comme à outrance. Mais malgré ce repli dans l'idéal chevaleresque, les chevaliers sont avant tout des guerriers, et ils restent fortement impliqués dans les autres types de combats : escarmouches, attaques de grands chemins, agressions urbaines et, bien évidemment, batailles rangées.

2. Agressions et attaques-surprises : un contexte hasardeux et déséquilibré.

L'agression, individuelle ou collective (entendons par-là aussi les attaques-surprises et les escarmouches), est le strict opposé du combat normé. Les paramètres sont inévitables au possible, le hasard y joue une très grande part, tout est dans le déséquilibre. C'est pourquoi les maîtres d'armes ont donné une grande importance dans leurs techniques aux moyens de pallier ces déséquilibres, voire de les utiliser, comme dans le *Liber de arte dimicatoria* ou dans les sections de combat à la dague du *Florius de Arte Luctandi* et du *Fior di Battaglia*.

Par définition, les paramètres de ce type de contexte sont très variables et les situations très diverses. Tout d'abord, il peut s'agir d'attaques individuelles, comme dans les œuvres de Fiore dei Liberi et le *Liber de arte dimicatoria*, ou collectives, comme dans la Bible de Maciejowski¹⁵. L'agresseur, lorsqu'il est un groupe, peut comporter un nombre extrêmement variable d'individus, allant de quelques bandits à une véritable troupe ou armée.

¹⁵ Folios 3v (sauvetage de Lot) et 34v. (David sauve les captives).

Le propos du *Liber de arte dimicatoria* est l'autodéfense, notamment contre l'attaque de grand chemin. Chez Fiore dei Liberi, toutes les sections sans armure et particulièrement celles avec la dague peuvent correspondre au contexte de l'agression. Dans la Bible de Maciejowski, les attaques-surprises ont lieu en masse contre un camp¹⁶ ou dans ce qui peut être assimilé à un intérieur de château en raison de la présence d'une table de banquet¹⁷. En effet, la diversité se trouve également dans les lieux : tout lieu se prête potentiellement à une attaque-surprise puisque rien ne la codifie. Ce genre d'agression peut, par définition, avoir lieu n'importe où et n'importe quand, au contraire du combat singulier strictement limité dans l'espace et dans le temps, et à la bataille rangée, aux limites plus floues, mais tout de même définies.

L'attaque-surprise peut provenir également d'une multitude d'individus différents et dans des configurations très variées. Tout d'abord, l'attaque de grand chemin est la plus évidente, liée au brigandage et dont tout le monde peut être victime. C'est ce type d'agression qui est mis en scène dans le *Liber de arte dimicatoria*. En effet, les adversaires sont équipés de bocles et épées. Or, il est rare que dans un contexte autre, où une agression n'est certes pas impossible, mais moins à craindre, l'on s'encombre d'un petit bouclier. De plus, le fait que l'agresseur soit supposé avoir une épée signifie bien une attaque de grand chemin. C'est aussi ce genre d'attaque qui semble être représentée dans le *Fior di Battaglia* aux folios 31r. et 31v., et dans le *Florius de Arte Luctandi* aux folios 8r. et 8v. avec l'usage d'armes improvisées, telles que des bâtons. L'auteur insiste sur l'aspect improvisé de l'arme, car il ne s'agit en aucun cas de gourdins taillés. Les aspérités de l'arme montrent bien un gros bâton¹⁸ trouvé au hasard pour se défendre contre des adversaires mieux armés.

Durant ses missions de maintien de l'ordre au service de la ville d'Udine, entre 1381 et 1389, Fiore dei Liberi a probablement eu affaire à des brigands, dont la présence est endémique durant toutes les guerres civiles. En outre, le maître d'armes a sans doute été confronté à d'autres types d'agression, implicitement décrits à travers les sections sur le combat à la dague¹⁹. Il s'agit d'agressions « urbaines », au sens de l'attaque-surprise qui peut avoir lieu au coin de la rue, voire en intérieur, du fait de racketteurs ou de meurtriers. Dans une Italie du Nord déchirée par les luttes intestines entre dynasties

¹⁶ Folio 3v.

¹⁷ Folio 34v.

¹⁸ Voir Annexe VII. 6.

¹⁹ *Fior di Battaglia* : folios 10v. à 20r. ; *Florius de Arte Luctandi* : folios 20r. à 25v. et 31r. à 38r.

rivales, le meurtre politique est une méthode assez courante, et les chevaliers, souvent représentants des dites dynasties, ou au moins à leur service, s'y trouvent confrontés et doivent pouvoir faire face à de possibles tentatives de meurtre. Les sections à la dague sont particulièrement symboliques de ce genre de cas, car, dans l'iconographie, la dague ou le poignard représente généralement un meurtrier, surtout si celui-ci ne porte aucune armure. C'est l'arme du fourbe, que l'on peut cacher dans la manche, pour frapper par surprise.

Pour ce qui est des attaques-surprises collectives, celles-ci concernent les situations de guerre, marquées par de nombreux raids et escarmouches, comme représentés dans la Bible de Maciejowski. Au travers des sources étudiées, il manque cependant un contexte d'attaque-surprise : celle de la prise de château par la ruse, la Bible de Maciejowski préférant les scènes épiques d'assauts contre les remparts.

Dans les deux scènes d'attaque-surprise de cette source, la question de l'équipement des combattants se pose différemment : les troupes attaquantes sont parfaitement équipées, alors que l'ennemi, surpris, peine à se revêtir d'un armement viable pour faire face à l'agression nocturne. C'est la représentation de la surprise totale, écrasante.

On remarque alors une nette différence de discours entre la Bible de Maciejowski et les livres de combat : la source narrative met en scène une attaque déferlante, qui provoque la panique et la confusion puis l'anéantissement des victimes. Mais rappelons que les agresseurs sont ici des héros bibliques, et que, par conséquent, leur victoire, portée par Dieu, n'est en aucun cas mitigée. C'est la tradition du Dieu guerrier et vengeur de l'Ancien Testament et de l'esprit des Croisades, qui ne laisse pas de place à la pitié dans une iconographie décrivant un véritable massacre.

Au contraire, dans une optique d'autodéfense, les livres de combat placent l'agressé comme personnage principal, c'est en quelque sorte lui le « héros », pour comparer à une source narrative. Les *Fechtbücher* de Fiore dei Liberi et de Liutger donnent au défenseur une attitude pleine de sang-froid, qui rappelle les qualités nécessaires au bon déroulement d'un duel. Ainsi, la clé d'une bonne réaction à une agression est la capacité à « forcer » les conditions ; c'est-à-dire que l'agressé doit être capable de réagir comme s'il était préparé à ce combat, pouvant parfois surprendre lui-même l'agresseur par des réactions adaptées et contrôlées, et retournant ainsi la situation.

En effet, les scènes du *Liber de arte dimicatoria*, dans leur structure, peuvent ressembler à un simple duel. Il en va de même dans les œuvres de Fiore dei Liberi, dans

les sections sur le combat à l'épée sans armure²⁰. Même si elles semblent plus se rapporter au combat normé, elles peuvent aussi concerner une attaque-surprise quand les deux adversaires sont armés d'une épée. Cela peut arriver dans le contexte d'une attaque de grand chemin, comme on le voit dans le *Liber de arte dimicatoria*, où les combattants ont également tous deux une épée. Deux scénarii sont possibles : soit l'agressé est prévoyant et s'est armé pour passer des routes dangereuses, soit c'est un chevalier, et le port de l'épée est un privilège dont tout chevalier use sans modération. Il est donc probable qu'un chevalier agressé sur une route par un brigand soit armé d'une épée pour se défendre. En revanche, il n'a pas nécessairement d'armure, d'où la correspondance avec les scénarii du *Liber de arte dimicatoria* ou des œuvres de Fiore dei Liberi concernant les sections à l'épée sans armure.

L'usage de l'épée dans l'autodéfense pose une question qui peut paraître anecdotique, mais qui s'avère en réalité fondamentale : le dégainé. Un agresseur a toujours l'initiative, puisqu'il a préalablement dégainé son arme et peut rapidement frapper sa victime. En revanche, l'agressé, surpris, a encore son épée au fourreau. Les maîtres d'armes se sont interrogés sur le dégainé qui, en plus du retard déjà accumulé face à l'agresseur, retarde encore d'une action. L'optimisation du dégainé a donc été l'objet d'une réflexion, entraînant des choix différents selon les auteurs. Là où Fiore dei Liberi opte pour des solutions très pragmatiques, Liutger l'intègre pleinement à sa théorie des gardes.

Pour Fiore dei Liberi, on retrouve les techniques associées au dégainé aux folios 19v. du *Fior di Battaglia* et 20v. du *Florius de Arte Luctandi*²¹. Il s'agit de contrer l'agresseur armé d'une dague avec l'épée encore au fourreau tout en la dégainant dans la foulée, faisant ainsi gagner une action au défenseur, qui égalise les temps avec son adversaire et équilibre ainsi le combat qui s'ensuit, appliquant les techniques utilisables en duel.

Le *Liber de arte dimicatoria* traite autrement de l'usage du dégainé. Étant structuré autour des sept gardes, il fait du dégainé une garde à part entière, la première²² (*sub brach*) qui est aussi la première dans l'ordre logique, puisque l'épée est supposée être encore au fourreau au début de ce type de combat. Le mouvement du dégainé devient

²⁰ *Fior di Battaglia* : folios 20v. à 21v. et 25r. à 30v. ; *Florius de Arte Luctandi* : folios 26r. à 30v.

²¹ Voir Annexe VII. 5.

²² Voir Annexe II. 1. a.

une action à part entière, qui permet de frapper l'agresseur en tirant parti d'une situation *a priori* désavantageuse pour la transformer en posture offensive.

C'est justement tout le contraire des victimes dans la Bible de Maciejowski : les personnages fuient, tournent le dos, perdent du temps à revêtir leurs armures plutôt que dégainer et faire face, en ne comptant que sur l'épée pour parer et riposter. Ces personnages incarnent la mauvaise manière de réagir à une attaque-surprise : contrairement à Fiore dei Liberi, ils n'improvisent pas en tirant parti de leur environnement et ne retournent pas la confiance excessive de leurs adversaires contre eux. Par conséquent, ils sont cruellement défaits.

Il est difficile de regrouper toutes les attaques-surprises qui sont, par nature, très diverses. Cependant, plusieurs traits communs se détachent. L'agresseur, qu'il soit un individu ou un groupe, compte sur une double supériorité : il est préparé et a au moins une action d'avance, et il est parfois mieux équipé que sa potentielle victime. Mais la défaite de l'agressé n'est pas inéluctable. Comme le montrent les maîtres d'armes, il faut faire preuve de sang-froid et rattraper les actions de retard par des gestes précis, économes, réfléchis et optimisés. De plus, il faut pleinement utiliser son environnement, et ne pas hésiter à improviser des armes pour compenser un éventuel désavantage.

Il est intéressant de noter que ces stratégies compensatoires gardent toute leur pertinence dans la fureur de la mêlée sur un champ de bataille, où l'on peut se retrouver désarmé, renversé, surpris, encerclé, acculé. En effet, la bataille rangée est un contexte particulier, à mi-chemin entre le combat normé et l'attaque-surprise. Le lieu et l'heure du combat sont décidés, mais, même si des normes sont suivies dans le déroulement des combats (notamment les commençailles), il ne s'agit pas des règles restrictives du combat normé.

3. La bataille rangée : entre ordre et confusion.

La bataille rangée est un contexte d'affrontement très particulier. Elle est le point culminant d'une guerre, elle en est emblématique, c'est elle qui est au cœur des chansons de geste. Ainsi, l'iconographie de la Bible de Maciejowski, s'inspirant des récits épiques, met principalement en scène des batailles rangées²³. Tout comme le duel judiciaire pour la guerre privée, c'est le point d'aboutissement d'un état endémique de guerre entre les

²³ Folios 9v., 10r., 10v., 11r., 12r., 16v., 21r., 23v., 24r., 29v., 30v., 33r., 34r., 39r., 41r., 45r.

adversaires. Le duel ou la bataille ont pour but de « régler en un seul moment, par l'appel à la divinité, les rancœurs accumulées au fil des années entre les clans adverses : c'est un processus de paix »²⁴. Mais, comme l'indique Philippe Contamine, la bataille rangée est rare :

« La guerre médiévale comportait un nombre relativement restreint de batailles rangées. Il arriva même à des souverains ou à des chefs de guerre de prescrire formellement à leurs armées de refuser tout engagement d'importance : Charles V après Poitiers, Louis XI après Montlhéry, Charles VII durant la majeure partie de son règne. La guerre "obsessive" (attaque ou défense des places), la guerre "guerroyante", les chevauchées petites et grandes, les "courses", les "aventures", accaparaient beaucoup plus de temps et d'effort.

*Il reste que pour tous la bataille rangée était conçue comme le point culminant de la guerre, l'évènement majeur qui donnait son sens à une campagne, l'épisode capital, qui, aussi limité dans l'espace et concentré dans le temps qu'il fût, était l'objet de toutes les craintes, de toutes les attentes, de toutes les espérances. »*²⁵

Comme le duel judiciaire auquel elle s'apparente par rapport au principe de jugement divin, la bataille rangée obéit à quelques normes. Tout d'abord, comme son nom l'indique, elle oppose deux armées en rang, sur un front de 1 km environ²⁶, en général. C'est donc dans un espace délimité qu'elle se déroule, même si ses contours sont beaucoup plus larges et flous que les lices du combat normé. De plus, même si elle est limitée dans le temps, la bataille peut durer la journée entière, alors qu'il est rare que deux combattants tiennent si longtemps dans un duel. Comme pour le duel judiciaire, le moment de la bataille est déterminé au préalable, et celle-ci se déroule de jour, afin que les deux armées puissent se faire face.

La comparaison avec le duel judiciaire s'arrête là, pour ce qui est des paramètres de l'affrontement. Nul juge ne vient arrêter le combat ou le surveiller. Les équipements et le nombre de combattants peuvent être totalement déséquilibrés. Contrairement à l'attaque-surprise, cependant, la bataille rangée suit des normes et coutumes qui lui sont propres : avant la charge se déroulent les commençailles, affrontements individuels entre

²⁴ CHABAS, Monique, *Le duel judiciaire en France : XIII^e – XVI^e siècles*, Saint-Sulpice de Favières, J. Favard, 1978, Thèse d'État.

²⁵ CONTAMINE, Philippe, *La guerre au Moyen-âge*, Paris, PUF, 1980, p. 379.

²⁶ *Ibid.*

les jeunes chevaliers des deux camps souhaitant faire leurs preuves dans des duels où les armées se font public.

Mais les deux phases qui caractérisent réellement une bataille rangée sont la charge et la mêlée qui s'ensuit. C'est ce moment de la bataille qui est représenté dans la Bible de Maciejowski, et c'est là que s'appliquent les techniques de combat en armure de Fiore dei Liberi. En effet, la bataille rangée étant un affrontement prévu, les combattants ont eu le temps de revêtir leurs armures. Contrairement au combat normé, toutes les propositions de Fiore dei Liberi y sont applicables, y compris les coups bas, car si l'objectif n'est pas nécessairement de tuer, il est de gagner par tous les moyens, sans « vice de procédure » possible²⁷.

Dans la violence et la confusion de la mêlée, les ruses de Fiore dei Liberi peuvent s'avérer salvatrices. Les techniques de charge à la lance couchée du *Fior di Battaglia* sont aussi bien applicables au tournoi qu'au début d'une bataille, mais les techniques de fuite²⁸ sont spécifiques à la bataille, où les chevaliers sont amenés à tourner le dos pour lancer une nouvelle charge ou battre en retraite²⁹. Il en va de même pour les coups portés au cheval³⁰. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, le respect de l'éthique chevaleresque protège les montures, mais, contrairement au combat normé, il n'y a aucune restriction réglementaire de nature punitive, et le souci d'efficacité peut amener à bafouer l'éthique, surtout à l'époque de Fiore dei Liberi où la guerre efficace se développe aux dépens de la guerre chevaleresque. Lorsque l'on enfreint l'éthique, c'est la réputation, utile dans la réciprocité informelle entre guerriers aristocratiques, qui est atteinte. Or, dans les guerres modernes, ladite réciprocité est de plus en plus difficile à pratiquer, c'est pourquoi les infractions à l'éthique n'ont pas vraiment de conséquences, alors que l'on renforce cette même éthique dans les combats normés, qui, eux, se veulent courtois et chevaleresques.

L'importance de la lutte à cheval développée par le maître d'armes frioulan prend tout son sens dans la mêlée suivant la charge, alors que les combattants sont au contact dans une confusion générale. Cette confusion est parfaitement illustrée dans la Bible de Maciejowski. Parmi les diverses scènes de bataille³¹, celle du combat entre Saül et les

²⁷ Contrairement au duel judiciaire où la triche est assimilable au vice de procédure dans un procès, voire peut accuser le tricheur.

²⁸ *Fior di Battaglia* : folio 42r.

²⁹ Voir feindre une retraite comme à la bataille d'Hastings.

³⁰ *Fior di Battaglia* : folio 43r.

³¹ Voir Annexe I.

Amalékites, au folio 24v., est particulièrement représentative. On y voit clairement une évocation de la charge à la lance couchée entre les deux rois, tandis que les bras et les armes des autres combattants s'entremêlent derrière eux, fendant les crânes adverses et frappant avec vigueur.

La confusion et la violence sont également bien visibles au folio 29v. Tandis que les chevaux piétinent les morts, les chevaliers s'empoignent et font pleuvoir les coups sur leurs adversaires. Les deux camps sont entremêlés, et de gauche à droite de l'image, on trouve toujours au moins un représentant de chaque camp, les Philistins étant bien entendu toujours en infériorité face aux troupes de David.

Il est clair que les deux phases de la bataille s'opposent : durant la charge, tout est clair, chaque camp se fait face en ordre de bataille. Durant la mêlée, tout est confus, et on ne peut plus compter que sur ses capacités individuelles, et sur la chance. Il est ainsi difficile de définir les paramètres d'un combat dans une bataille rangée. Le principe pourrait la rapprocher d'un combat normé, mais la fin s'apparente plus au déséquilibre d'une attaque-surprise ou autre escarmouche. La spécificité de la bataille rangée tient de son rapport particulier à toute forme de norme. Le lieu, le moment, le commencement sont réglés, mais lorsqu'une mêlée s'engage, les déséquilibres se font pleinement ressentir, à tel point que Philippe Contamine³² remarque que certaines tactiques analysées *a posteriori* sont en réalité une reconstitution intellectuelle contemporaine. Les commandants se trouvent généralement au cœur de la mêlée et ne peuvent tout planifier ; bien des mouvements de troupes sont au mieux décidés par des unités restreintes et finissent par s'harmoniser, au pire tout simplement dus au hasard. Le même auteur rappelle cependant qu'il existe bien des tactiques initiales et formations traditionnellement utilisées, mais un affrontement peut être si confus qu'une tactique est réussie quand les divers éléments parviennent à l'appliquer malgré un chef, un « coordinateur » noyé dans la masse des combattants.

Les déséquilibres qui resurgissent pleinement dans la mêlée peuvent être liés à l'équipement comme aux compétences, très disparates au sein d'une armée médiévale. Un combattant peut également se retrouver isolé face à plusieurs adversaires³³, et cela même si son camp est en position avantageuse sur le reste du champ de bataille. Tous les

³² CONTAMINE, Philippe, *La guerre au Moyen-âge*, Paris, PUF.

³³ C'est le cas de Philippe II durant la bataille de Bouvines, mis à terre par l'infanterie d'Otton, avant d'être secouru par la chevalerie et l'infanterie françaises.

coups sont permis, et ils sont limités seulement par une éthique de plus en plus fragilisée et ébranlée dans les derniers siècles du Moyen Âge.

Comme le combat normé, le début d'une bataille essaie d'éliminer le hasard, mais le déroulement, en revanche, peut être très hasardeux. Ainsi, à Azincourt, les chevaliers français se sont trouvés surpris devant deux paramètres imprévus : l'un d'ordre naturel, l'autre d'ordre humain. Pour le premier, il s'agit du terrain, boueux et impropre à l'usage de la cavalerie lourde ou à toute charge de la cavalerie démontée. C'est pourquoi les Français se sont enlisés sous les tirs mortels de l'archerie anglaise, pourtant en nombre inférieur et affaibli par la dysenterie. Le second facteur est la discipline et la détermination des Anglais. L'une des principales caractéristiques de la bataille rangée est ce possible déséquilibre entre adversaires, et qui n'est pas toujours dans le sens que l'on pourrait supposer initialement. Ainsi, pour reprendre le précédent exemple, l'avantage était clairement pour les Français au début de la bataille. En acceptant la bataille rangée, Henri V d'Angleterre a certes pris le risque d'être écrasé et capturé, mais il a pu aussi choisir le terrain du combat, en comptant sur des troupes qui avaient toujours dominé les Français en bataille rangée, en raison d'une organisation supérieure, et d'une meilleure coopération entre archerie roturière et cavalerie démontée aristocratique. Ainsi, une fois la bataille engagée, le déséquilibre tactique joue complètement en faveur des Anglais.

Comme dans les attaques-surprises collectives, des phénomènes de masse peuvent changer le cours d'une bataille, avec des débandades entraînant des comportements inadaptés qui donnent un large avantage à l'adversaire. Un manque de communication, une fausse impression, ou même la défaite d'une aile de l'armée sur le champ de bataille peut provoquer la panique de tous, même quand la situation est au désavantage de l'adversaire. La première réaction humaine est de tourner le dos pour fuir ; or l'enseignement des maîtres d'armes et la « morale » des scènes de la Bible de Maciejowski sont clairs : tourner le dos est la pire chose à faire face à une situation imprévue, et l'on abandonne ainsi tout espoir de défense et de réaction. Même en planifiant soigneusement une tactique avant la bataille, et même si, par chance, la tactique adverse ne permet pas de contrer les plans établis, le facteur psychologique peut constituer un risque majeur pour toute armée, d'où la nécessité d'une grande discipline qui a fait défaut aux armées des rois de France durant une grande partie de la Guerre de Cent Ans.

L'individualisme chevaleresque fait la faiblesse du chevalier face à une infanterie disciplinée³⁴. Même s'il reste un combattant d'élite à pied comme à cheval, on voit bien que dans une mêlée il agit comme un individu isolé, tandis que des corps de fantassins peuvent rester cohérents, même si ce n'est pas toujours le cas. Ces derniers participent au profond déséquilibre évolutif de la bataille rangée, étant de dangereux prédateurs pour le chevalier lorsqu'ils forment un bloc uni, mais aussi des proies faciles face à la cavalerie lourde déferlante lorsqu'ils sont indisciplinés ou cèdent à la panique.

Les différents contextes représentés dans les sources étudiées permettent de comprendre la variété des situations auxquelles peuvent être confrontés les chevaliers. Cette diversité n'est pas la simple adaptation psychologique d'un apprentissage « standard » des armes. Bien au contraire, les paramètres uniques qu'il faut prendre en compte impliquent une très large variété d'équipements et de techniques, liés aux questions de l'effet de surprise et de la réglementation du combat.

Si les combats normés à outrance comme à plaisance suivent des règles très précises assurant l'équité entre les adversaires, l'agression et toute forme d'attaque-surprise jouent sur un déséquilibre psychologique et éventuellement technique et matériel recherché. Enfin, la bataille rangée est un entre-deux, un affrontement cadré sans être normé ; et si le cadre existe bel et bien, l'effet de surprise et les déséquilibres y jouent pleinement leurs rôles.

Face à une telle diversité de situations, les chevaliers doivent bénéficier d'un solide entraînement, qui est la raison d'être des livres de combat. En effet, les maîtres d'armes assurent une double formation : celle des débutants, oralement, et celle des combattants confirmés³⁵. Les jeunes se forment également dans les joutes et tournois, mais ces entraînements deviennent rapidement des sports et spectacles, d'abord avec le tournoi, puis avec l'escrime au cours de l'époque moderne.

MCours.com

³⁴ De même que sa capacité personnelle fait, au contraire, sa force face à des fantassins mal organisés.

³⁵ Ces formations complémentaires se font en quelques semaines, et sont reprises par les maîtres dans les *Fechtbücher*.